Biens mal acquis : comment ne pas "rendre au voleur le butin du hold-up" ?

Publication : lundi 9 décembre 2019 12:38

Libération, 9 décembre 2019

BIENS MAL ACQUIS

Comment ne pas «rendre au voleur le butin du hold-up» ?

Un rapport parlementaire préconise de confier à des ONG ou à l'Agence française de développement le soin d'organiser la restitution des avoirs confisqués par un gouvernant à la population locale. La mesure va-t-elle être appliquée pour Rifaat al-Assad et Teodorin Obiang Jr, dont les procès débutent ces lundi et mardi ?

Luxueux d'un manoir appartenant à Rifaat al-Assad, frère du président syrien, à Boisemont (Val-d'Oise). Un «bien mal acquis» estimé à 60 millions d'euros. THIBAULT CAMUS AP

De la Syrie au Congo, petit tour du propriétaire

Outre Rifaat al-Assad et Teodorin Obiang Jr, Goulnara Karimova, fille de l'ex-président de l'Ouzbékistan, et les familles Bongo au Gabon et Sassou-Nguesso au Congo sont suspectés d'avoir des «biens mal acquis».

By
RENAUD LECADRE

Alors que s'ouvre ce lundi le procès de Rifaat al-Assad, oncle du président syrien, puis le lendemain celui en appel de Teodorin Obiang, fils du président de la Guinée équatoriale, tous deux poursuivis à Paris pour blanchiment, les autorités françaises commencent enfin à se pencher sur la question d'une restitution des «biens mal acquis». Car il ne s'agit pas seulement de saisir les actifs immobiliers ou bancaires des mafieux en villégiature dans la patrie des droits de l'homme, mais surtout de savoir qu'en faire.

Après le sénateur PS Jean-Pierre Sueur au printemps, deux députés, Jean-Luc Warsmann (UD) et Laurent Saint-Martin (LREM) viennent de remettre les pieds dans le plat dans un rapport parlementaire, poursuivant une fois de plus «*quinze ans sans rien en faire*» *la restitution des avoirs confisqués aux populations locales, véritables victimes des faits de corruption ou de détournement de fonds*. Un l'Etat actuel du droit, les biens mal acquis atterrissent dans nos poches : «*Ils abondent le budget général de l'Etat de manière injustifiée, la France n'étant pas victime des infractions commises.*» Mais le problème traverse entière : à qui rendre l'argent détourné ?

Cas d'école avec Obiang Jr, fils de longue date depuis ayant rang de vice-président en charge du ministère de la Défense, après avoir été en charge de l'agriculture, cet ami de la moindre fortune publique pouvait remplir les poches : sa fortune personnelle est estimée à 100 millions d'euros. En première instance, la partie française l'a condamné à trois ans de prison avec sursis, peine volontairement symbolique dans la mesure où il s'est depuis humilié à Malabo, se mettant plus les pieds dans son «République populaire démocratique». Mais elle a surtout ordonné la confiscation de ses biens sur le sol français – évaluée à 150 millions d'euros… Que faire du gâteau ? A la barre du tribunal français, l'Etat guinéo-équatorial avait fait mine de se constituer partie civile, tout en consentant la moindre infraction commise par son vice-président. Et sans fin faire la moindre restitution de fonds. «*Il est évident pour que la poche gauche alimente la poche droite*», avait alors ironisé le parquet.

Pisser dans un violon

Cas un poil différent avec Rifaat al-Assad, frère et concurrent de feu Hafez, contraint de quitter une première fois la Syrie en 1984, puis définitivement exilé en 1998, à l'orée de la prise de pouvoir de son neveu Bachar. Dans l'intervalle, Rifaat aura accumulé un petit empire privé : le milliard d'euros. William Bourdon, fondateur de l'ONG Sherpa, à l'origine de la plupart des affaires de «biens mal acquis» en France, prétend : «*Il est responsable du vol du peuple et du bien commun. L'argent volé par nos soins.*»

Pour mieux saisir la problématique, il convient de faire un détour par la Suisse. Outre-Léman, on ne parle pas de «biens mal acquis», mais des «avoirs de potentats». Peu importe : plus les pieds dans son «République populaire démocratique», mais aussi une grande expérience en la matière, ce Rifaat d'avoir mettait près de 2 milliards de francs suisses (1,8 milliard d'euros) depuis une trentaine d'années (1). Avec un verdict exposé des motifs : «*La Suisse est ainsi en 1986 le pays où plus d'argent a été déposé par des dirigeants étrangers*» (2). Et ce, dans une forme de plaider coupable des gestionnaires des fortunes immobilières de Genève, Zurich et Lausanne, qui avaient signé dans un violon. Tout en admettant «*le mépris de la notion de bien public*» de leurs clients, ils tenaient à souligner que «*le système politique des Etats d'origine, les hélvètes se sont chargés parfois d'un changement de gouvernance locale pour rendre les fonds. Ces particuliers et très actuel avec l'Ouzbékistan : la fille du dictateur et ancien ministre local Islam Karimov a pu avoir de 1991 à 2014 et mise en place de son fonds souverain à l'étranger (600 millions d'euros, actuellement en Suisse mais aussi partiellement en France). Depuis la mort de son père, il n'y a pas eu de véritable changement de régime, mais des changements d'hommes. Cela a suffi à la Suisse pour mettre un nouveau pouvoir ouvert, démontrait-on plus, les fonds gelés. Idem en France, à la suite d'une constitution de partie civile du gouvernement ouzbek bénéficiaire de 800 millions d'euros gelés (3). Cet accord, vis-une forme de plaider coupable des gestionnaires des fonds de détournement des fonds (société civile ou nouveau pouvoir) en place), 2 millions d'euros de feu le général Islam Mokhtar ont été finalement restitués à ses héritiers de sang…

Les Suisses en témoignent : «*Le rapatriement des fonds détournés engage une bonne dose de ténacité et d'inventivité*», *Me Bourdon, par avance : «Rien qu'un pays de rendre un voleur de butin du hold-up.* Le balle est dans le camp de Mattignon, commanditaire du rapport Warsmann - Saint-Martin. Alors que le Parquet national financier enquête sur pas moins de 22 procédures de «biens mal acquis», il serait temps d'arrêter de pécho-tarter.

(1) Une quarte d'un, Lausanne tandis qu'ailleurs «seuls 10 et 20 milliards d'euros par an ont été volés au détriment des pays en voie de développement.
(2) En jumaque, le parquet français obtient du «non consentement de 2 millions d'euros au nord de l'Etat «engagé par l'autorité judiciaire».

GOULNARA KARIMOVA

Encore une fortune évaluée à 1 milliard d'euros. La fille aînée de l'autocrate ouzbek Islam Karimov, mort en 2016, se présente comme une femme d'affaires, présidente du Medef local, investissant dans des secteurs aussi variés que le coton ou les stations thermales. Avec une prédilection pour la télé-cinq qui la perdra : après avoir rapatrié un colosse retrait en ligude en Suisse, la justice helvète retrouvera la piste d'un pot-de-vin de 800 millions de dollars versés par un opérateur suédois pour l'attribution d'une licence de téléphonie mobile. En partenariat avec la justice française, les gels des avoirs finent : 700 million de francs suisses (681 millions d'euros) outre-Léman, 60 millions d'euros de ce côté-ci.

Il y a cette merveille immobilière parisienne, classée art déco, au sommet des «immeubles Wahre» un triplex de 700 m² agrémenté de 200 m² de jardins surplombe dans le XVIe. Estimées l'avait acheté en 2006 pour 20 millions d'euros à la mineur Arfam. Confisquée par l'AGRF, en mise sur enchères, en 2013, vu a rapporté que 17. Il y a aussi le château de Crouzouy, dans les Yvelines. Partie d'ouvrage le vendre, l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc) le loue aux producteurs de Téléssion Top Chef. Il ne sera ville ou pétanque, occupée par des squatteurs.

FAMILLE BONGO ET SASSOU N'GUESSO

Premières visées par la plainte initiale déposée en 2007 par l'ONG Transparency, les enquêtes lancées ont permis de mettre. Pierre-Olivier Bongo, fils du président du Gabon et le Congo-Brazzaville (à la différence de la Guinée-Equatoriale) ont eu, sous le Pâtrouillage des procureurs de l'Office central de répression de la grande délinquance financière ont pu tout tendement mené leurs enquête en relevant classiquement les comptes bancaires, les voitures de luxe, les biens immobiliers «*dans des quartiers à forte valeur marchande*».

Bru Omar Bongo disposait de pas moins de onze adresses parisiennes. Son fils et successeur, Ali, se contente modestement de trois bolides (Ferrari, Mercedes et Porsche d'une valeur de 185 500 euros. Dans la famille Sassou, Denis, le patriarche au pouvoir depuis 1979, ne peut-était rien en France. Tout tarte s'est on dans une facture de 1,2 million d'euros de cuisines sur mesure, réglée depuis la Suisse. Mais son fils Christel, dirigeant de Société nationale de pétrole du Congo, ouvre un sept bolides, sans chaque à 1 million d'euros. La seule mise-en-cause d'un fiché partout recherché en 2005, Wilfrid, son neveu, le dépasse d'une courte tête avec ces neuf voitures de luxe. Autrefois, les enquêteurs estimaient à 40 millions d'euros les dépenses en France de la famille Sassou, en bijoux, montres ou appartements.

R.L.

RIFAAT AL-ASSAD

La fortune offshore-fiscale le milliard d'euros, essentiellement en Espagne (600 millions) et en France (300 millions), et principalement dans la pierre. Un «*patrimoine immobilier parfaitement transparent*», pointe le juge d'instruction Bernard Van Ruymbeke dans son ordonnance de renvoi en correctionnelle pour blanchiment, «*mais à faire vis des activités immobilières douteuses du paradis fiscal*». Outre-mer, Panamé, Gibraltar, Liechtenstein et Luxembourg.

Dans l'intégration, il y a essentiellement son manoir de 600 m² situé à Boisemont (Val-d'Oise), acquis depuis vingt ans, tout en A.l. Assad a une famille nombreuse à entretenir (4 épouses, 16 enfants) et une armée de petites mains : «*Il y avait des militaires, des conseillers, des gardes, des gardiennes, et les agents l'une d'entre elle. Rifaat al-Assad plaide la gravesité du prince puis mi saoudien Abdallah ben Abdelaziz, financant son exil dans l'espoir d'un hypothétique retour au pouvoir. Mais cette bienveillance culmine à 76 millions d'euros, insuffisant pour expliquer le reste. Ses avocats opinent, eux, dissuaint l'invraisemblance d'un «*Exportation clandestine de biens culturels syriens*», «*convenons de tous les produits interdits en Syrie*».

Lors de son ultime audition devant le juge, Al-Assad nie en ce cas du cœur : «*Je pensais donner tout mes biens à l'Etat français, je le ferai. Pressez tout, qu'en en France – Notre de la France – contre de pour une écoute téléphonique avec un gestionnaire de fortune : «*Je veux tout et en achète à Lemaire. En France, tant plus mes avoir*». Son procès débute ce lundi.

TEODORIN OBIANG JR

Sa fortune totale est évaluée à 200 millions d'euros, dont la moitié en France. Le fils de l'un des plus anciens potentats africains, au pouvoir depuis trente ans, a des goûts de luxe : un yacht intégrant un aquarium à requins, une collection de voitures fabuleuses – dont une Maserati à 700 000 euros. Et surtout cet immeuble parisien sur avenue Foch, à Paris XVI, pièces rénovées, «*à 400 000 euros, mutant une salle de cinéma, une salle de gym et un hammam*». Les policiers parisiens ne mettent pas moins d'une semaine à perquisitionner le tout.

Les revenus déclarés d'Obiang Jr, 100 000 dollars par an comme ministre de la Défense, «*ne lui ont de permettre une telle débauche de luxe. «Mal-faire qu'il n'agit de détournement de fonds publics, relevant parfois de la corruption*», observe le jugement de première instance le condamnant trente mois de prison avec sursis. Les enquêteurs français ont saisi mis la main dans chèque de 6 millions d'euros du trésor public local, en cassé sur son compte bancaire personnel. «*Il a procédé à des transfert, un compte colonial de la France, parfait l'intérêt de dépenses malaises*». Nouveau mécénat, il en commit un moyen, pour se rapprocher en cours de procédure pénale une plaque «*Ambassade de la Guinée-Equatoriale*» sur son entrepagnat pied-à-terre, pour tirer la France devant la Cour internationale de justice pour violation de l'immunité diplomatique. Entraînant, de fait, le report de la procédure du bien. Le procès en appel débute ce mardi.

Libération, 9 décembre 2019

Phoca PDF